

Les aides de l'Anah sont attribuées principalement pour la résidence principale.

Conditions liées aux ressources

Vos revenus et ceux de l'ensemble des personnes qui occupent le logement sont pris en compte. Ces revenus ne doivent pas dépasser un plafond de ressources classé en 3 catégories :

- Revenus très modestes
- Revenus modestes
- Revenus intermédiaires

Les revenus retenus sont les [revenus fiscaux de référence \(RFR\)](#) de l'année N-1 (soit 2025 pour les demandes faites en 2026).

Revenus très modestes

Tableau - Plafonds de ressources aides de l'Anah pour les ménages très modestes

Composition du foyer	Île-de-France
1 personne	24 031 €
2 personnes	35 270 €
3 personnes	42 357 €
4 personnes	49 455 €
5 personnes	56 580 €
Par personne supplémentaire	+ 7 116 €

Revenus modestes

Tableau - Plafonds de ressources aides de l'Anah pour les ménages modestes

Composition du foyer	Île-de-France
1 personne	29 253 €
2 personnes	42 933 €
3 personnes	51 564 €
4 personnes	60 208 €
5 personnes	68 877 €
Par personne supplémentaire	+ 8 663 €

Revenus intermédiaires

Tableau - Plafonds de ressources aides de l'Anah pour les ménages intermédiaires

Composition du foyer	Île-de-France
1 personne	40 851 €
2 personnes	60 051 €
3 personnes	71 846 €
4 personnes	84 562 €
5 personnes	96 817 €
Par personne supplémentaire	+ 12 257 €